# Le Perrotois

printemps-été 2021

## ACTUALITÉS MUNICIPALES

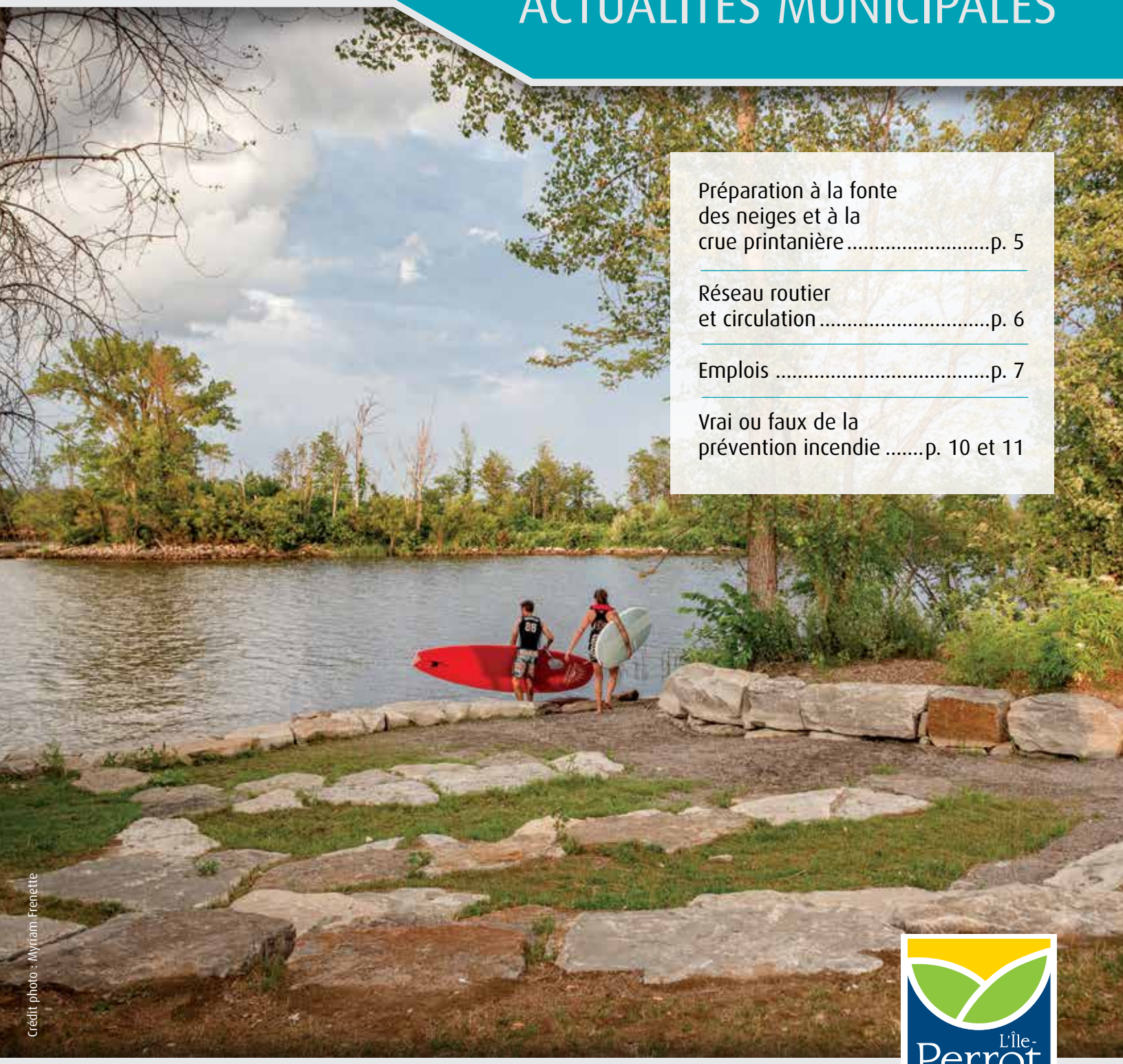

Crédit photo : Myriam Frenette


Préparation à la fonte des neiges et à la crue printanière ..... p. 5

Réseau routier et circulation ..... p. 6

Emplois ..... p. 7

Vrai ou faux de la prévention incendie ..... p. 10 et 11


L'Île-Perrot


Cette brochure est imprimée sur du papier 100 % recyclé.


www.ile-perrot.qc.ca

# COMMUNIQUER AVEC NOUS

## COORDONNÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Pierre Séguin**
Maire
pseguin@ile-perrot.qc.ca
514 235-0483

**Nancy Pelletier**
District 1 - Des Outaouais
npelletier@ile-perrot.qc.ca
514 833-2178

**Marc Deslauriers**
District 2 - De Brucy
mdeslauriers@ile-perrot.qc.ca
514 318-7694

**Gabrielle Labbé**
District 3 - Du Parc
glabbe@ile-perrot.qc.ca
438 379-9211

**Karine Bérubé**
District 4 - Du Versant
kberube@ile-perrot.qc.ca
438 391-2644

**Kim Comeau**
District 5 - De l'Anse
kcomeau@ile-perrot.qc.ca
514 573-4223

**Mathieu Auclair**
District 6 - De la Perdriole
mauclair@ile-perrot.qc.ca
438 501-2245

## COORDONNÉES DES SERVICES MUNICIPAUX

**Numéro de téléphone : 514 453-1751**

### Hôtel de ville

110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1

**Direction générale**
Poste 236 | ville@ile-perrot.qc.ca

**Affaires juridiques et greffe**
Poste 225 | s-greffe@ile-perrot.qc.ca

**Finances et trésorerie**
Poste 221 | accueil@ile-perrot.qc.ca

**Ressources humaines et communications**
Poste 236 | s-admin@ile-perrot.qc.ca

**Services techniques**
Poste 244 | s-stech@ile-perrot.qc.ca

**Urbanisme et environnement**
Poste 252 | s-insp@ile-perrot.qc.ca

**Pour signaler une urgence requérant une intervention de la Ville en dehors des heures d'ouverture (ex. bris d'aqueduc), téléphonez au 514 359-5051.**

### Bibliothèque Guy-Godin

120, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1
Loisirs, culture et vie communautaire - Division culture
Poste 230 | s-biblio@ile-perrot.qc.ca

### Centre communautaire Paul-Émile-Lépine

150, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1
Loisirs, culture et vie communautaire
Division loisirs et vie communautaire
Poste 227 | s-loisi@ile-perrot.qc.ca

### Caserne

106, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1
Sécurité incendie
Poste 250 | s-inc@ile-perrot.qc.ca

# HORAIRES

En raison de la COVID-19, il est possible que les bâtiments municipaux ne soient pas accessibles au public. Pour en savoir plus sur la prestation de services durant la pandémie, consultez le www.ile-perrot.qc.ca/coronavirus.

| Saisons | Services localisés à l'hôtel de ville, au centre communautaire et à la caserne | Bibliothèque |
|---|---|---|
| Horaire régulier | Dimanche : fermé<br>Lundi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30<br>Mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h<br>Samedi : fermé | Dimanche : 13 h à 17 h<br>Lundi : fermé<br>Mardi au vendredi : 13 h à 20 h 30<br>Samedi : 10 h à 17 h |
| Horaire estival | Dimanche : fermé<br>Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 15<br>Vendredi : 8 h à 12 h<br>Samedi : fermé<br>Horaire en vigueur du 23 mai au 4 septembre | Dimanche : fermé<br>Lundi au jeudi : 13 h à 20 h 30<br>Vendredi : 13 h à 17 h<br>Samedi : 10 h à 17 h<br>Horaire en vigueur du 23 mai au 11 septembre |

# MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Il y a maintenant près d'un an que la COVID-19 est entrée dans nos vies et comme vous, j'attends impatiemment le moment où notre quotidien reprendra une tournure un peu plus normale. Je me répète, mais je tiens à vous redire à quel point je suis fier d'affronter cette situation à vos côtés et de constater les efforts que mettent les Perrotoises et les Perrotois à combattre cette pandémie.

Toutefois, nous pouvons dire que nous voyons la lumière au bout du tunnel avec la vaccination qui est actuellement en cours. Le retour du printemps signifie également que les beaux jours sont à nos portes.

## Projets à venir

En feuilletant les pages de ce bulletin, vous en apprendrez plus sur les projets à venir en 2021. Vous découvrirez entre autres que nous prévoyons réaménager l'intersection Grand Boulevard/boulevard Perrot, que nous procéderons à du pavage sur quelques rues du territoire ainsi qu'à des améliorations sur la 24e Avenue.

Au niveau des installations, nous travaillerons à la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées et bien entendu sur le complexe aquatique. En début d'année, nous avons été avisés que nous n'avions pas obtenu de subvention pour ce dernier dans le cadre du programme PAFIRS. Bien que nous soyons déçus, ce refus ne freine pas la Ville pour autant. Les installations actuelles ont largement dépassé leur durée de vie utile, ne répondent plus aux besoins de la population et doivent donc être remplacées. Un complexe aquatique extérieur accessible à tous et à toutes est essentiel. Notre population mérite des infrastructures adaptées à ses besoins et aux normes actuelles.

Du côté des activités de loisirs, les équipes de la Ville travaillent actuellement à préparer les événements de l'été que nous espérons de tout cœur pouvoir tenir. L'incertitude de la situation actuelle nous oblige toutefois à reporter à une date ultérieure la soirée d'inscription aux activités printemps-été qui était initialement prévue le 11 mars prochain.

## Crue printanière

Nous surveillons actuellement les niveaux d'eau en lien avec la crue printanière. Les citoyens dont les résidences sont situées en zone inondable seront bientôt convoqués à une rencontre. Les équipes municipales se préparent, comme à chaque année, à une potentielle crue des eaux et nous vous invitons à faire de même. L'objectif n'est pas d'être alarmiste, mais vigilants.

## SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du conseil se déroulent tous les deuxièmes mardis de chaque mois. En raison de la pandémie, il est possible que les séances du conseil ne se tiennent pas en personne, mais via Zoom. Pour plus d'informations, consultez le www.ile-perrot.qc.ca et suivez le chemin d'accès suivant via le menu du haut :

» La Ville
» Conseil municipal
» Coronavirus – Procédure séance du conseil

Afin de rester à l'affût des décisions de la Ville, j'invite les citoyens à s'abonner à la page Facebook et à consulter fréquemment le site Web.

Le conseil municipal souhaite une belle saison estivale à l'ensemble des citoyens et surtout, un retour à une situation plus habituelle.

**Le maire,**
**Pierre Séguin**

## DATES IMPORTANTES

| | | | |
|---|---|---|---|
| **14 mars** | Retour à l'heure avancée et vérification des avertisseurs de fumée | **5 mai** | Retour à la collecte hebdomadaire des déchets |
| **12 au 29 avril** | Balayage des rues | **19 mai au 11 juin** | Rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc |
| **1er avril** | Fin de la période de stationnement hivernal | **22, 23 et 24 mai** | Vente-débarras |
| **14 avril** | 2e versement des taxes municipales | **13 au 30 juin** | Inspection des bornes d'incendie |
| **15 avril** | Date limite de retrait des abris d'autos temporaires | **14 juin** | 3e versement des taxes municipales |
| **1er mai** | Mise en fonction de la barrière de la rampe de mise à l'eau de la pointe de Brucy | **19 et 20 juin** | Vente-débarras |

**LES DATES DES COLLECTES DE BRANCHES ET DE RÉSIDUS VERTS SONT DISPONIBLES À LA PAGE 12.**

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

| SUJETS | COMMUNIQUEZ AVEC |
|---|---|
| Accès à l'information, assermentation, élection et référendum, réglementation (sauf celle qui concerne l'urbanisme et l'environnement), réclamation, séance du conseil? | **Service des affaires juridiques et du greffe**<br>514 453-1751, poste 225<br>s-greffe@ile-perrot.qc.ca |
| Certificats d'autorisation, comité consultatif d'urbanisme, dérogations mineures, lotissement, permis de construction, plaintes reliées à la réglementation et aux nuisances, usages conditionnels? | **Service de l'urbanisme et de l'environnement**<br>514 453-1751, poste 252<br>s-insp@ile-perrot.qc.ca |
| Comptes de taxes, évaluations foncières, licences animalières? | **Service des finances et de la trésorerie**<br>514 453-1751 poste 221<br>accueil@ile-perrot.qc.ca |
| Abattage d'arbre, application du règlement de stationnement sur rue en période hivernale, bac endommagé (ayez en main votre numéro de bac), bris d'aqueduc, chaussée glissante, collectes (branches, déchets, feuilles, recyclage, résidus alimentaires, résidus verts), comité de circulation, déneigement (incluant les permis aux entrepreneurs), entrave à la circulation, lampadaires brûlés (excluant ceux sur les terrains privés), nids de poule, pesticides, réseaux d'aqueduc et d'égout, travaux de réhabilitation des infrastructures municipales? | **Services techniques**<br>514 453-1751, poste 244<br>s-stech@ile-perrot.qc.ca |
| Activités, jeux d'eau, location de salles, parcs, plateaux sportifs, piscine? | **Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire – Division loisirs et vie communautaire**<br>514 453-1751, poste 227<br>s-loisi@ile-perrot.qc.ca |
| Abonnement à la bibliothèque Guy-Godin, heure du conte, postes informatiques, prêts de documents, prêts entre bibliothèques? | **Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire – Division culture**<br>514 453-1751, poste 230<br>s-biblio@ile-perrot.qc.ca |
| **Veuillez noter que vous pouvez répondre à la majorité de vos questions en consultant le site Web de la Ville** | |

## COMMENT RESTER INFORMÉ?

### SITE WEB

**www.ile-perrot.qc.ca**

Vous trouverez une panoplie d'informations pratiques sur le site Web de la Ville (réglementation, collectes de matières résiduelles, activités, etc.)

### PAGE FACEBOOK

**Ville de L'Île-Perrot**

Abonnez-vous dès maintenant; plusieurs informations y sont publiées périodiquement.

### SYSTÈME D'ALERTES ET D'INFORMATIONS

Ce service permet de joindre les citoyens inscrits par différents moyens de communication (téléphone, courriel ou SMS) lors des situations d'urgence. Inscrivez-vous au www.ile-perrot.qc.ca/sai.

# PRÉPARATION À LA FONTE DES NEIGES ET À LA CRUE PRINTANIÈRE

## Quels équipements vérifier et/ou installer?

- Installations de pompage (pompe submersible ou élévatrice);
- Margelles pour retenir l'eau;
- Clapet antiretour afin d'éviter que l'eau des conduites refoule dans la maison.

## Que faire en cas d'alerte d'inondation?

- Rangez en hauteur, ou montez à l'étage supérieur, les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée;
- Mettez à l'abri et hors de la portée des enfants les produits chimiques ou nocifs;
- Bloquez les conduites d'égout du sous-sol s'il n'y a pas de clapet antirefoulement;
- Bouchez le drain du sous-sol;
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant. Si l'eau commence à envahir votre résidence, ne touchez à rien et communiquez immédiatement avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424 pour faire interrompre l'électricité;
- Fermez l'entrée principale du gaz et fermez les robinets des bouteilles de propane et des réservoirs de propane;
- Fermez le robinet qui est situé à la sortie du réservoir à mazout;
- Enlevez ou fixez tous les biens qui se déplacent facilement sur votre terrain afin d'éviter qu'ils soient projetés ou emportés;
- Mettez en place des mesures de protection pour votre terrain et votre résidence;
- Demandez de l'aide à votre entourage afin d'accomplir les tâches.

Si vous évacuez votre domicile, il est important d'aviser le Service de sécurité incendie afin que les autorités municipales sachent comment et où vous joindre en cas de nécessité.

## Comment se tenir informé?

Afin de rester informés, les citoyens sont invités à s'abonner à la page Facebook de la Ville et à s'inscrire au système d'alertes d'informations. Une page Web est également dédiée à la crue printanière sur le site Web de la Ville. Une panoplie de documents s'y trouvent ainsi que les niveaux d'eau (lorsque ces derniers sont mis en ligne par le gouvernement du Québec). Pour en savoir plus, consultez le www.ile-perrot.qc.ca/crue.

### Plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence. Pour plus de détails, consultez le www.ile-perrot.qc.ca/crue.

### Trousse 72 heures

Saviez-vous que chaque famille devrait avoir en sa possession une trousse qui lui permettra de subsister pendant trois jours consécutifs? Voici les sept articles de base qui devraient s'y retrouver selon le ministère de la Sécurité publique :

- Eau potable — deux litres par personne par jour;
- Nourriture non périssable;
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins.

Crédit photo : Josiane Farand

## DEUX GRANDS PROJETS : COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR ET MISE AUX NORMES DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

En 2021, deux projets majeurs sont à l'agenda de l'administration municipale : le complexe aquatique extérieur et la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées. Cette mise à niveau est l'aboutissement d'un travail entrepris depuis plusieurs mois par les employés municipaux et supporté par les élus. Ce travail a notamment permis d'obtenir une subvention de plus de 10 millions de dollars sur un projet d'une valeur totale de 13 millions de dollars. Des investissements sont également prévus en vue d'automatiser l'usine de filtration permettant ainsi d'assurer une qualité optimale de l'eau potable.

En parallèle, les travaux pour la construction d'un complexe aquatique extérieur, qui représentent un investissement de plus de 3 millions de dollars, débuteront en 2021. Ce dernier sera localisé dans un espace central, soit au parc Michel-Martin, derrière la bibliothèque Guy-Godin. Le complexe bénéficiera d'une accessibilité universelle et il comprendra des installations mieux adaptées au besoin de notre population tel qu'un bâtiment à deux étages, des jeux d'eau, une entrée plage et six couloirs d'entraînements. Il est possible d'obtenir plus de détails sur le projet en consultant le www.ile-perrot.qc.ca/complexeaquatique.

## PLAN DIRECTEUR DE CIRCULATION

En 2020, le conseil municipal a adopté un plan directeur de circulation destiné à établir les paramètres et les orientations en matière de circulation tout en dotant la Ville d'outils techniques pour encadrer et supporter l'analyse et la prise de décision. Pour consulter le plan directeur, veuillez-vous rendre sur le site Web de la Ville et suivre le chemin suivant : menu du haut » Services aux citoyens » Publications » Plan directeur de circulation.

## RÉSEAU ROUTIER ET CIRCULATION

### Circulation vers l'autoroute 20

L'une des priorités du plan de circulation mentionné est de faciliter l'accès à l'autoroute 20. Pour ce faire, deux projets importants seront réalisés à l'été et à l'automne 2021.

En premier lieu, une voie de virage à droite sera aménagée sur le boulevard Perrot, au sud de l'intersection du boulevard Perrot et du Grand Boulevard, vers l'est. En second lieu, les feux de circulation existants à l'intersection du boulevard Perrot et du Grand Boulevard seront remplacés par de nouveaux feux de circulation et feux pour piétons. Ces nouveaux feux seront synchronisés avec les feux localisés à l'intersection du Grand Boulevard et de la 4e Avenue.

Ces deux projets permettront d'améliorer la fluidité de la circulation vers l'autoroute 20 et conséquemment de diminuer la congestion à cette intersection.

### Travaux de pavage

En 2020, plus de 700 000 $ ont été investis en travaux de pavage sur le territoire. L'amélioration du réseau routier se poursuivra en 2021 avec un investissement supplémentaire de 350 000 $ qui visera quelques rues du territoire.

Également, d'importants travaux de resurfaçage et de correction du drainage seront réalisés sur la 24e Avenue entre le boulevard Perrot et le boulevard Don-Quichotte. Ces travaux représenteront un investissement de plus de 500 000 $.

## RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le rapport annuel de la direction générale vise à faire le bilan de l'année précédente en présentant les réalisations et des informations sur chacun des services municipaux. La deuxième édition de ce rapport sera mise en ligne dans le courant du mois de mars. Il sera possible d'y accéder sur le site Web de la Ville en suivant le chemin d'accès suivant : menu du haut » Services aux citoyens » Publications » Rapport de la direction générale.

## ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit qu'une élection générale doit être tenue tous les quatre ans dans toutes les municipalités du Québec. La dernière élection générale municipale ayant eu lieu en 2017, la prochaine est donc prévue le 7 novembre prochain.

La Ville publiera toute information pertinente en temps et lieu sur ses différentes plateformes de communication. Restez à l'affût!

## EMPLOIS

La Ville est à la recherche de candidats dynamiques et professionnels pour pourvoir des postes au sein de divers services municipaux, à savoir :

- Accompagnateurs camp de jour (emploi étudiant)
- Animateurs camp de jour et service de garde (emploi étudiant)
- Animateurs de la Tente à lire (emploi étudiant)
- Sauveteurs à la piscine municipale (emploi étudiant)
- Brigadier scolaire

Visitez notre site Web pour en apprendre davantage sur les postes offerts et pour postuler dès maintenant. Vous avez des questions? N'hésitez pas à joindre le Service des ressources humaines à emplois@ile-perrot.qc.ca.

Il est à noter que la tenue des emplois étudiants est conditionnelle au maintien des services municipaux ainsi qu'aux mesures mises en place dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19.

## MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS DU PARC MICHEL-MARTIN

Différents travaux d'amélioration ont été réalisés à la fin de l'automne 2020 et se poursuivront au printemps et à l'été 2021. Les travaux prévus visent à installer de nouveaux abris de joueurs, remplacer certaines pièces du mobilier urbain, réparer les arrêts de balles ainsi que les filets protecteurs et procéder à des améliorations au niveau de l'aménagement paysager.

Rappelons que le parc Michel-Martin est le plus grand parc sur le territoire et que ses installations permettent d'accueillir plusieurs activités, festivités et tournois de balle de calibre provincial et national.

## CONNAISSEZ-VOUS TRICYCLE?

L'outil web intelligent Tricyle, développé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le centre de tri Tricentris, a récemment été amélioré et permet à tous les citoyens de faire une gestion responsable de leurs matières résiduelles.

Selon la matière à disposer et le lieu de résidence, Tricyle présente sur une carte ou sous forme de liste tous les lieux de disposition possibles, incluant les différents services de collecte.

Tricycle est accessible à l'adresse suivante :
https://tricycle-mrcvs.ca/

## SERVICE DES FINANCES ET DE LA TRÉSORERIE

### Licences animalières

En vertu du Règlement d'application de la Loi visant la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et conformément au règlement municipal sur la tarification, tout propriétaire ou gardien d'un chien dont la résidence principale est située sur le territoire de la ville de L'Île-Perrot doit :

- Enregistrer son chien auprès de la Ville au coût de 25 $ dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans la ville de L'Île-Perrot ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois;
- Acquitter les frais annuels de renouvellement de la licence au coût de 25 $ avant le 1er mars. Exceptionnellement, les enregistrements effectués avant le 31 décembre 2020 sont valides jusqu'au 31 décembre 2021.

L'enregistrement ou le renouvellement peut être fait en ligne à jeminscrismaintenant.com/ile-perrot ou par téléphone au 514 453-1751, poste 221.

Veuillez consulter le www.ile-perrot.qc.ca/chien pour plus de renseignements sur les licences animalières.

## SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

### Accès à la rampe de mise à l'eau de la pointe de Brucy

Du 1er mai au 15 octobre, l'accès à la rampe de mise à l'eau de la pointe de Brucy est réservé à l'usage exclusif des Perrotoises et des Perrotois. Pour y accéder, les citoyens doivent se munir d'un jeton d'accès. Une preuve de résidence et d'immatriculation de la remorque ainsi que le numéro d'embarcation seront nécessaires pour s'en procurer un.

Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez téléphoner au 514 453-1751, poste 227 ou consulter le www.ile-perrot.qc.ca/db.

Crédit photo : Myriam Frenette

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES COMMUNICATIONS

### Signature de la première convention collective pour les pompiers du Service de sécurité incendie

Le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Ile-Perrot, et la Ville de L'Île-Perrot ont signé, le 16 décembre dernier, la première convention collective pour les employés du Service de sécurité incendie. Cette première convention collective couvre la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2024. Cette convention collective prévoit notamment une majoration de l'échelle salariale de 13 % sur 6 ans. En outre, les nouveaux articles de la convention permettent d'insérer des échelons dans la grille salariale. Ce nouveau contrat de travail permet donc de bonifier les conditions de travail des pompiers, tout en respectant la capacité financière de la Ville et en assurant la qualité des services offerts à la population.

### Poursuite de la réorganisation pour les Services techniques

Le 10 novembre 2020, le conseil municipal a adopté des résolutions qui entérinent une importante phase de modernisation de l'appareil administratif de la Ville. Sans perte d'emplois réguliers ni baisse salariale à travail équivalent, cette mise à niveau permet d'optimiser les opérations, de valoriser les emplois et d'améliorer les services tout en diminuant les coûts pour les citoyens.

La mise en œuvre de ces changements a débuté en novembre 2020 et se terminera en grande partie en avril 2021. Il est toutefois important de noter que la réorganisation sera entièrement complétée lorsque les travaux de mise aux normes de l'usine de traitement des eaux seront terminés. Parmi les changements, notons :

- Le regroupement des Services techniques, travaux publics, parcs et espaces verts et du Service de traitement des eaux. Le nouveau service porte désormais le nom de Services techniques;
- L'abolition de certaines catégories d'emploi;
- La conciergerie des bâtiments municipaux donnée à contrat;
- La création de nouveaux postes avec des responsabilités répondant aux besoins de la Ville;
- La modernisation et automatisation des usines.

### Calendrier 2021 et concours photo

Le calendrier 2021 de la Ville a été distribué en décembre dernier et nous tenons à souligner l'apport des citoyens dont les photos se retrouvent à l'intérieur. Félicitations à Mme Sarah Robinson (février), Mme Joanna Holmes (avril et novembre), Mme Jacinthe Roy (mai), M. David Robillard (septembre) et M. René Pinsonneault (décembre)!

Encore une fois cette année, il est possible de participer au concours photo de la Ville afin que votre talent de photographe puisse être apprécié dans la prochaine édition du calendrier municipal. Le thème de cette année est « L'Île-Perrot entre nous ». Pour savoir comment participer, consultez le www.ile-perrot.qc.ca/calendrier.

## SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### VRAI ou FAUX de la prévention incendie

En raison de la situation actuelle, les gens sont plus souvent à la maison et cela a un impact sur les causes d'incendie. En collaboration avec le Service de sécurité incendie, nous avons donc développé un questionnaire « Vrai ou faux » qui vous permettra d'en apprendre plus sur la sécurité incendie. Les réponses sont disponibles au www.ile-perrot.qc.ca via le chemin d'accès suivant : menu du haut » Service aux citoyens » Sécurité publique » Prévention incendie.

| Cigarettes et appareils de vapotage | VRAI | FAUX |
|---|---|---|
| 1. Il est déconseillé de fumer au lit ou dans une position où il est possible de s'endormir. | | |
| 2. Vider un cendrier dans une poubelle ne représente aucun danger. | | |
| 3. Il ne faut jamais fumer dans une pièce contenant des produits inflammables. | | |
| 4. Il ne faut jamais jeter de mégots dans un jardin, un pot de fleur, du paillis ou du terreau. | | |
| 5. Ce n'est pas grave de fumer en étant sous l'effet d'alcool ou de médicaments. | | |
| 6. Il est sécuritaire de dormir lorsqu'une cigarette électronique se recharge. | | |
| 7. Lors de la recharge d'une cigarette électronique, il est recommandé d'utiliser les accessoires fournis par le fabricant uniquement. | | |
| 8. Si une pile entre en contact avec des pièces métalliques (comme de la monnaie) cela peut créer une étincelle. | | |

| Les produits dangereux | VRAI | FAUX |
|---|---|---|
| 1. Certains produits ménagers sont potentiellement dangereux, car ils dégagent des vapeurs toxiques pouvant vous intoxiquer, s'enflammer ou même exploser. | | |
| 2. Lorsqu'un produit inflammable ou combustible imbibe un chiffon, du papier ou un essuie-tout, ce dernier peut être jeté dans n'importe quel type de contenant. | | |
| 3. Il ne faut jamais manipuler ou utiliser un cellulaire ou un téléphone sans fil lorsqu'on utilise un produit dangereux. | | |

| Les produits dangereux (suite) | VRAI | FAUX |
|---|---|---|
| 4. Il faut éviter de percer ou de découper le contenant d'un produit dangereux, même lorsqu'il est vide. | | |
| 5. Il ne faut jamais jeter un contenant de produits dangereux dans le feu. | | |
| 6. Si un vêtement est imbibé d'un produit inflammable, la première étape est de le laver à la main avant de le mettre à la laveuse. | | |
| 7. Les produits inflammables peuvent être entreposés n'importe où. | | |
| 8. Il est préférable d'éviter d'entreposer les produits inflammables et les produits ménagers au même endroit. | | |
| 9. Les produits dangereux doivent être conservés dans leur contenant original. | | |
| 10. L'essence n'a pas besoin d'être clairement identifiée lorsqu'elle est entreposée. | | |
| 11. Selon les normes d'entreposage du Code national de prévention des incendies du Canada, il devrait y avoir un maximum de 30 litres de liquides combustibles et inflammables dans un logement, dont un maximum de 15 litres de liquides inflammables. | | |
| 12. Selon les normes d'entreposage du Code national de prévention des incendies du Canada, il devrait y avoir un maximum de 50 litres de liquides combustibles et inflammables dans un garage ou un cabanon, dont un maximum de 30 litres de liquides inflammables. | | |

| Dans la cuisine | VRAI | FAUX |
|---|---|---|
| 1. La surface de cuisson devrait toujours être dégagée et les poignées des casseroles devraient être orientées afin de ne pas dépasser la cuisinière. | | |
| 2. Il n'est pas nécessaire de toujours avoir le couvercle de la casserole à portée de main. | | |
| 3. La cuisinière ne devrait jamais être allumée de façon prématurée. | | |
| 4. Une casserole en flamme doit être déplacée vers l'évier. | | |
| 5. Dans la cuisine, on ne devrait jamais se laisser distraire par la télévision ou le téléphone. | | |
| 6. Un objet combustible ne devrait jamais se trouver près de la surface de cuisson. | | |
| 7. Le four est un excellent endroit où ranger un objet comme une boîte de pizza. | | |
| 8. Pour frire des aliments, il faut utiliser une casserole. | | |
| 9. Il ne faut jamais remplir un brûleur à fondue de combustible lorsqu'il est encore chaud. | | |
| 10. Tous les vêtements sont bons à porter pour cuisiner. | | |
| 11. Les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière à serpentins devraient être nettoyés régulièrement. | | |
| 12. Il n'est pas nécessaire de nettoyer la hotte de cuisinière à l'intérieur. | | |
| 13. Il ne faut pas utiliser la fonction autonettoyante d'un four si beaucoup de résidus y sont accumulés. | | |
| 14. Il ne faut jamais laisser chauffer de l'huile qui fume. | | |
| 15. L'eau est efficace pour éteindre un feu d'huile. | | |
| 16. Même si le feu est éteint, il est préférable d'appeler les pompiers parce que le feu pourrait s'être introduit dans le conduit de la hotte. | | |

Déjà la fin de ce **vrai ou faux**! N'oubliez pas, les réponses sont disponibles au **www.ile-perrot.qc.ca** via le chemin d'accès suivant :

» Menu du haut
» Service aux citoyens
» Sécurité publique
» Prévention incendie

## RAPPELS

### Foyers extérieurs

Il est obligatoire d'avoir un foyer réglementaire pour faire un feu extérieur. Pour être réglementaire, un foyer extérieur doit :

- Être installé sur une surface non combustible (gravier, terre battue);
- Être muni d'un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'une dimension maximale de 1 cm.

Notez que même si votre foyer est conforme aux normes, le règlement municipal sur les nuisances pourrait s'appliquer si la fumée incommode votre/vos voisin(s).

Pour savoir quel genre de foyer vous pouvez utiliser, nous vous invitons à contacter le Service de sécurité incendie au 514 453-1751, poste 239.

### Avertisseurs de fumée

La durée de vie d'un avertisseur de fumée est de 10 ans. Voici où il devrait y a en avoir dans une résidence :

- À chaque étage, incluant le sous-sol;
- Dans le corridor près des chambres;
- Dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée;
- Près des escaliers.

### Adresse civique

Il est important que votre adresse civique soit visible jour et nuit. Cela permettra aux services d'urgence de localiser votre résidence rapidement en cas de nécessité.

## SERVICES TECHNIQUES

### Conversion du réseau d'éclairage au DEL

L'année dernière, nous avions annoncé que la Ville prévoyait convertir son réseau d'éclairage au DEL. En 2020, toutes les étapes menant à cette conversion ont été franchies et nous avons officiellement commencé la conversion cette année. Le tout sera complété dans les prochaines semaines.

Grâce à la conversion du réseau de luminaires de rue vers la technologie DEL, la Ville pourra profiter d'une infrastructure d'éclairage améliorée et sécuritaire, tout en bénéficiant d'économies considérables au niveau des coûts d'entretien et des coûts énergétiques. De plus, la conversion au réseau d'éclairage s'autofinance sur une période inférieure à 7 ans. Sur le plan environnemental, l'éclairage directionnel au DEL réduit la pollution lumineuse. Le nouveau réseau d'éclairage uniformisé permettra d'accroître l'attractivité du territoire ainsi que la qualité de vie des citoyens.

En procédant à l'implantation d'un système de contrôle intelligent, la Ville pourra gérer à distance les niveaux d'éclairage et effectuer le diagnostic en temps réel des défaillances. Grâce au système de gestion intelligente de l'éclairage public, la municipalité se dotera d'une plateforme de communication servant à supporter des applications « Villes intelligentes ».

Nous invitons les citoyens à surveiller le site Web et la page Facebook puisque dans le courant de l'été il sera possible d'accéder à une plateforme qui indiquera en temps réel les économies générées par ce nouveau type d'éclairage.

### Bornes de recharge électriques

Dans le courant de l'automne 2020, des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le territoire. Au total, deux bornes doubles sont maintenant accessibles à tous. L'une est localisée dans le stationnement public se situant à l'intersection de la 7e Avenue et du boulevard Perrot et l'autre dans le stationnement du parc Michel-Martin, près de la bibliothèque Guy-Godin.

### Stationnement public

Saviez-vous que le stationnement localisé à l'intersection de la 7e Avenue et du boulevard Perrot est accessible à tous? N'hésitez pas à l'utiliser lorsqu'il y a une interdiction de stationnement ou lorsque vous vous rendez dans un commerce à proximité.

### Collectes des résidus verts et des branches

**Branches**

Les collectes de branches auront lieu les semaines suivantes : 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 2 août. La durée de la collecte dépend de la quantité de branches qui se trouvent sur le territoire. Si nos équipes ne sont pas passées le lundi, elles passeront dans les jours à venir.

**Résidus verts**

Les collectes de résidus verts auront lieu les 3, 17 et 31 mai, les 14 et 28 juin, les 12 et 26 juillet ainsi que les 9 et 23 août. Rappelons que seuls les sacs en papier ou des contenants réutilisables en plastique, métal ou carton, d'un volume maximal de 1m³ et d'un poids maximum de 25 kg sont acceptés. Les contenants réutilisables doivent également avoir deux poignées. Les sacs en plastique ne sont pas acceptés.

# SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

## Nuisances et cohabitation

À L'Île-Perrot, nous avons à cœur la qualité de vie des citoyens, c'est pourquoi nous tenons à effectuer quelques rappels en ce qui concerne le bruit, les herbes hautes et les animaux.

### Bruit

Nous vous demandons de porter une attention particulière lorsque vous utilisez des équipements bruyants tels qu'une souffleuse ou une tondeuse à gazon. L'utilisation de ce type d'équipement est permise durant les heures suivantes :

- Lundi au vendredi : 7 h à 21 h
- Samedi et dimanche : 9 h à 18 h

### Herbes hautes

Afin de réduire l'inconfort de nos concitoyens souffrant d'allergies saisonnières, veillez à un entretien régulier de votre terrain et maintenez votre gazon à une hauteur de moins de 20 centimètres.

### Animaux

Il est important de vous assurer que vos animaux de compagnie ne nuisent pas au bien-être et au repos de vos concitoyens. Pour ce faire :

- Faites-en sorte qu'ils ne puissent pas s'échapper de votre propriété;
- Gardez-les en laisse à l'extérieur des limites de votre propriété et ramassez leurs excréments;
- Maintenez le niveau de bruit au minimum.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le Règlement sur les nuisances (numéro 695) ou téléphonez au 514 453-1751, poste 252.

## Construction

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou de lotissement? N'attendez pas et contactez le Service de l'urbanisme et de l'environnement rapidement. Votre projet pourrait faire face à des contraintes particulières. Il est donc important que vous soyez informé et que vous puissiez en tenir compte dans l'élaboration de votre projet (échéancier, coûts, etc.)

Certains projets doivent être présentés au comité consultatif en urbanisme (CCU) qui formulera ensuite des recommandations au conseil municipal afin d'assurer leur intégration dans leur environnement. Des délais sont donc à prévoir pour ces projets et des documents devront être fournis. Les séances du CCU et du conseil municipal se tiennent respectivement une fois par mois.

Pour en savoir plus à ce sujet, contactez le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 514 453-1751, poste 252. Le calendrier des séances du CCU est également disponible au www.ile-perrot.qc.ca en suivant le chemin d'accès suivant : menu du haut » Service aux citoyens » Urbanisme et permis » Comité consultatif d'urbanisme.

## RETOUR EN IMAGES SUR HO! HO! À L'ÎLE-PERROT! ET UNE DOUCEUR POUR NOËL

En décembre 2020, plus de 1 300 Perrotoises et Perrotois de 12 ans et moins et de 65 ans et plus ont eu le plaisir de recevoir la visite des lutins du père Noël dans le cadre des activités « Ho! Ho! À L'Île-Perrot! » et « Une douceur pour Noël ». Voici quelques images de ces deux événements.

Crédit photos : Josiane Farand

Crédit photos : Myriam Frenette

## SECTION LITTÉRAIRE COUPS DE CŒUR

**IL EST POSSIBLE D'EMPRUNTER TOUS LES DOCUMENTS PRÉSENTÉS CI-BAS À LA BIBLIOTHÈQUE GUY-GODIN!**

## ADULTE

### Roman

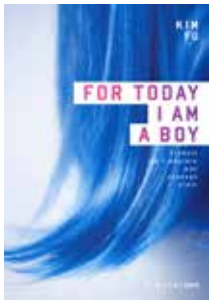


***For Today I am a Boy de Kim Fu***

*Texte du roman en français*

Peter Huang est l'unique fils d'un père immigrant chinois aveugle aux aspirations des membres de sa famille. Peter rêve toutefois à la fille qu'il pourrait être. Ce livre raconte son parcours. Ce ne sera pas simple. Imitant ses sœurs, dispersées aux quatre coins du monde, Peter se retrouvera seul à Montréal, et tardera à s'y faire des alliés.

*Résumé tiré du site www.leslibraires.ca*

### Documentaire

***Plantes vertes : une jungle entre quatre murs de Mélanie Grégoire***

Pourquoi s'entourer de plantes? Pour embellir et ensoleiller toutes les pièces, pour cultiver un bout des tropiques chez soi (même en hiver!), pour assainir l'air ambiant tout en augmentant le bien-être de tous. Et, surtout, parce que cultiver des plantes vertes, ce n'est pas si sorcier... En plus des bases de l'horticulture intérieure, ce livre présente plus d'une centaine de plantes classées selon leur degré de difficulté d'entretien. [...]

*Résumé tiré du site www.renaud-bray.com*

### BONUS – SUGGESTION CINÉMA

**Parasite**

La famille Kim, pauvre et au chômage, vit dans les bas-fonds de Goyang, dans la banlieue de Séoul. Ils s'intéressent au train de vie de la richissime famille Park. Un jour, grâce à un ami, le fils de la famille Kim, Ki-woo, va réussir à se faire embaucher pour donner des cours d'anglais à Da-hye, la fille de la famille Park. Mais la suite des événements ne va pas se passer comme prévu...

*Synopsis tiré du site www.wikipédia.ca*

## JEUNESSE

### Roman adolescent

***Comme une chaleur de feu de camp de Amélie Panneton***

À quinze ans, Emmanuelle fuit comme la peste les conversations improvisées et ne se sent à l'aise que sous l'eau, lors de ses entraînements de natation, où sa timidité passe inaperçue. Sa vie se gonfle de sens et de musique lorsqu'elle fait la connaissance de Thomas, son nouveau voisin. [...] Mais tout bascule le jour où Emmanuelle est témoin d'une scène bouleversante, qui créera autour d'elle comme une onde de choc et chamboulera sa relation avec Thomas.

*Résumé tiré du site www.leslibraires.ca*

### Documentaire

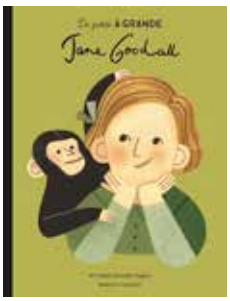


***Jane Goodall de María Isabel Sánchez Vegara et Beatrice Cerocchi***

Lorsqu'elle avait six ans, le jouet préféré de Jane était un chimpanzé en peluche nommé Jubilee. Une fois grande, Jane est partie vivre en Afrique pour observer et étudier les chimpanzés dans leur habitat naturel. Cette courageuse pionnière est rapidement devenue une spécialiste reconnue mondialement dans son domaine.

*Résumé tiré du site www.leslibraires.ca*

### Album

***Si le monde était... de Joseph Coelho et Allison Colpoys***

Cet album est une histoire de deuil, bien sûr, mais surtout c'est une invitation à la mémoire et à la douceur du souvenir. Pour accepter la tristesse, la transformer, et chérir les moments passés ensemble.

*Résumé tiré du site www.leslibraires.ca*

# ACTIVITÉS LOISIRS PRINTEMPS-ÉTÉ 2021

L'Île-Perrot

## Informations importantes

### Activités

Les activités indiquées sur cette page peuvent être modifiées ou annulées en fonction des consignes de l'Institut national de santé publique du Québec.

### Soirée d'inscription du 11 mars 2021

Dans le contexte actuel, la Ville est dans l'obligation de reporter la soirée d'inscription aux activités printemps-été qui était prévue le 11 mars prochain. Consultez fréquemment son site Web et sa page Facebook pour connaître la date de report, laquelle sera annoncée lorsqu'il sera possible de le faire.

### Camp de jour été 2021 et piscine

La Ville est en attente des consignes à ce sujet. Consultez fréquemment sa page Facebook et son site Web pour savoir si la période d'inscription prévue du 6 au 23 avril 2021 sera maintenue.

## ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE GUY-GODIN

Pour participer aux activités de la bibliothèque Guy-Godin, vous devez vous inscrire en téléphonant au 514 453-1751, poste 316.

### 20 mars au 10 avril

**Heure du conte de Pâques en mode virtuel**
**À la rescousse du chocolat**

L'arrivée du printemps annonce l'ouverture de la fabrique de chocolat! Jeannot Lapin fait appel à Cric-Crac la girafe afin de trouver la clef qui ouvre la fabrique.

### 31 mars

**Conférence en mode virtuel - Vous avez dit, zéro déchet?**

Conférence pour s'initier au mode de vie zéro déchet.

### 28 avril

**Conférence en mode virtuel - Génération Alpha avec Carol Allain**

Apprenez-en plus sur cette génération de jeunes nés après 2010!

Marché des saveurs de Pâques
**3 avril**

Marché des saveurs
**Dès le 19 mai**

Fête des voisins
**5 juin**

Ouverture de la piscine municipale
**12 juin**

Fête de la famille
**30 mai**

Mardis dansants
**Dès le 27 juin**